



4. Voirie et sols revêtus

Les voiries et sols revêtus (parkings, places, cours d'écoles), essentiels à la mobilité et à la vie publique, ne sont pas une fatalité pour l'artificialisation. Ils offrent des opportunités pour déployer des projets de renaturation, restaurer le cycle de l'eau et les continuités écologiques, et/ou contribuer à la création d'îlots de fraîcheur.



Accéder à la version
en ligne



20 %

des **sols artificialisés** en
Centre-Val de Loire sont revêtus ¹



45%

de plantes **exotiques à risque**
identifiées sur un réseau routier ²



8

places de parking suffisent
pour créer un **bosquet urbain**
fonctionnel ³

SE LANCER

Améliorer la transparence écologique

Réduire la surface de sols revêtus et les renaturer, dans les aménagements existants ou en projet, contribue à préserver le sol pour bénéficier des atouts de la nature en ville : infiltration, végétalisation, îlots de fraîcheur... Pour cela, les collectivités peuvent :

- réduire l'emprise des surfaces minérales au strict nécessaire ;
- privilégier les revêtements perméables si les conditions du site le permettent, ou orienter les ruissellements vers des annexes végétalisées ;
- renaturer les sols libérés, pour retrouver le potentiel fonctionnel et écologique.



Végétalisation à Buzançais (36)



Place Clovis, St-Pryvé St-Mesmin(45)
© Loiret Nature Environnement

Créer des dépendances vertes fonctionnelles

Les accotements, talus ou fossés sont des espaces utiles et à reconquérir pour la biodiversité locale. Cela demande une coordination entre les services "aménagement", "voirie" et "espaces verts" pour :

- permettre une gestion différenciée des talus accotements, pieds de murs, massifs... ;
- aménager des continuités écologiques le long des routes (haies, noues) et au travers avec par exemple des passages à faune ;
- intégrer la trame noire dans la conception et la gestion de ces espaces (voir fiche 5.).

Ces pratiques sont à adapter aux enjeux sécurité et risques naturels, notamment incendies.

RESSOURCES

Pour accéder aux ressources, cliquez sur les logos

Comprendre les enjeux des milieux urbains et artificiels :

- > La page dédiée du Portail de la biodiversité en Centre-Val de Loire.



Connaitre les méthodes de renaturation des sols urbains :

- > Le guide opérationnel pour *Désimpermeabiliser les villes*, dans le cadre du projet DESSERT et publié par l'association Plante & Cité.
- > Le guide *Renaturer les villes*, publié par l'Agence régionale de la biodiversité Ile de France.



Adopter les bonnes pratiques et **solutions techniques** :

- > Adapter la gestion des bords de routes pour préserver la biodiversité, avec l'exemple du guide du Cerema pour les pollinisateurs.
- > Un second guide de Plante & Cité : *Revêtements perméables des aménagements urbains : Typologie et Caractéristiques techniques*.



© Ville de Tours

--- **Ville éponge et arbres de pluie à Tours (37)**

Capter l'eau en amont du réseau pluvial, pour végétaliser les rues et améliorer le cadre de vie dans un contexte de changements climatiques.

[Découvrir ce retour d'expérience](#)

Inventaire de la diversité végétale des dépendances vertes du réseau routier du Loiret (45) ---

Un partenariat pour connaître les enjeux sur les emprises vertes, sensibiliser et adapter la gestion.

[Découvrir ce retour d'expérience](#)



© Conseil Départemental du Loiret

SE FAIRE ACCOMPAGNER

- Les **CAUE** pour l'accompagnement de projets de renaturations urbaines
- France Nature Environnement via les initiatives **Objectif Climat 2030**
- Les structures techniques (Cerema par ex.) et collectivités impliquées dans la gestion des routes

Pour faciliter l'accès aux financements en faveur de la biodiversité, l'ARB effectue une veille financière et identifie l'ensemble des subventions et appels à projets disponibles pour les acteurs en région :

[Cliquez ici pour retrouver le catalogue des aides](#)

Pour les sols revêtus, vous pouvez notamment vous appuyer sur les financements des **agences de l'eau**, de la **Région Centre-Val de Loire** et des **services de l'État**.



1. Agreste - Enquêtes Teruti 2022-2023-2024;
2. Conservatoire botanique national de Brest, 2019 ; 3. ARB CVL, 2025

Avec le soutien de l'État et du Conseil régional Centre-Val de Loire

© Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, 2026

